

Santé animale

Domaine : Soins aux animaux

Appellations

- Vétérinaire
- Vétérinaire praticien
- Vétérinaire mixte
- Vétérinaire équin
- Vétérinaire assistant
- Vétérinaire canin

Accès au métier

Conditions d'accès au métier Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de docteur vétérinaire. Des formations spécifiques en Post-Graduation Spécialisée (PGS) sont nécessaires pour certaines interventions vétérinaires. Une autorisation du ministère de tutelle est exigée pour l'ouverture d'un cabinet vétérinaire. La vaccination contre les maladies de zoonose est impérative.

Conditions d'exercice

Conditions d'exercice du métier Environnement et modalités d'exercice de ce métier Cet emploi /métier s'exerce soit à titre libéral ou en tant que salarié en cabinet ou clinique vétérinaire, en contact avec différents intervenants (éleveurs, propriétaires, ...). Elle peut varier dans la pratique selon le lieu d'intervention (milieu rural, urbain, ...). Elle peut s'effectuer les weekends, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

Activités de base

Activités de Base Activités quotidiennes fondamentales Apporter des conseils sur la santé animale (alimentation, traitement, ...) et effectuer la vente de produits vétérinaires Compléter les documents médico-administratifs et procéder au règlement de la prestation Effectuer les soins et indiquer le traitement ou les examens complémentaires (analyses biologiques, ...) Procéder à l'examen de l'animal et établir un diagnostic (type de traitement, médication, opération, ...) Réaliser une intervention chirurgicale sur l'animal et effectuer un suivi postopératoire

Compétences de base

Compétences de Base Compétences quotidiennes fondamentales Règles d'hygiène et d'asepsie Techniques d'approche et de manipulation des animaux Techniques de vente

Activités spécifiques

Activités spécifiques avec compétences associées Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Analyses biologiques Animaux de compagnie animaux de compétition Animaux d'élevage (bovins, ovins, ...) animaux sauvages Chirurgie orthopédique Conseiller les éleveurs sur un suivi sanitaire (reproduction, sélection d'espèces, ...) ou l'aménagement de bâtiments selon les normes de salubrité publique Exploration fonctionnelle (échographie, endoscopie, ...) Gérer un cabinet ou clinique vétérinaire Kinésithérapie animale Ophtalmologie Ostéopathie animale Procéder à des contrôles d'hygiène alimentaire et communiquer les résultats aux services concernés Soins dentaires